

## BienoV Brevet Intégration en Entreprise Innovante

### CATEGORIE : C

#### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Domaines concernés dans les TPE/PME : direction, R&D, production, marketing, vente**

Tous les secteurs industrie et service sont concernés, car ils sont potentiellement innovants. Les entreprises ciblées sont les petites entreprises, pour lesquelles la problématique innovation est à la fois incontournable et souvent mal maîtrisée.

Code(s) NAF : **27.11Z**, **26.11Z**, **25.11Z**

Code(s) NSF : **326**, **250**, **200**

Code(s) ROME : **M1703**, **M1302**, **H1201**, **H2501**, **M1402**

Formacode : **32070**

Date de création de la certification : **01/05/2017**

Mots clés : **NUMERIQUE**, **intrapreneuriat**, **Entrepreneuriat**, **processus d'innovation**

#### Identification

Identifiant : **2750**

Version du : **11/07/2017**

#### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **NS**

Non formalisé :

■ [La formation proposée répond à un double enjeu : contribuer à la maîtrise du processus d'innovation par les TPE/PME en favorisant la formation-action de leurs collaborateurs. Développer l'employabilité de demandeurs d'emploi par la maîtrise du processus d'innovation. Ce faisant, on rapproche TPE/PME d'un capital humain disponible et adapté](#)

#### Descriptif

##### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La certification vise à doter un stagiaire, dont les compétences numériques de base sont de niveau B2Ia, de nouvelles compétences et pratiques numériques lui permettant d'être animateur ou partie prenante d'un processus d'innovation dans une entreprise de type TPE/PME.

##### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

■ Brevet informatique et internet pour adultes (B2I adulte)

##### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Un salarié de TPE/PME ou un demandeur d'emploi intégrant l'entreprise développe au sein de la TPE/PME un projet créateur de valeur, jusqu'à la preuve de concept environnée des données marché, usages et financières. Pour cela, il aura besoin des compétences suivantes :

Maîtriser le processus d'innovation conduisant de l'idée à la preuve de

#### Public visé par la certification

■ Salariés de TPE/PME, ayant une maîtrise nulle ou insuffisante du processus d'innovation

concept ou au prototype environné

Mettre en œuvre des outils numériques simple de créativité, veille marché et juridique, analyse fonctionnelle, conception, réalisation...

Réaliser des enquêtes d'usage, créer des supports de communication

Mobiliser des partenaires de l'écosystème, médiateurs d'innovation et professionnels de certains aspects du processus (FabLab, communication), financeurs...

Assurer en agilité la gestion du projet d'innovation avec ses incertitudes et ses contraintes

S'adjoindre les compétences clés en interne ou en externe, mobiliser le capital humain nécessaire

Communiquer et convaincre en interne et externe

## Modalités générales

Sur deux mois et avec 150h de formation dont 80 en présentiel (équipe de 6 à 8), le stagiaire décrit les différentes étapes d'un processus d'innovation tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en startup et petite structure (TPE, PME), au moyen d'outils numériques. Créativité, veille marché et juridique, conception 3D, décomposition fonctionnelle, enquête de positionnement marché, business plan, communication vente, lean canvas, fabrication numérique en FabLab, écosystème d'innovation, pitch.... Autant d'activités réparties dans 10 ateliers qui permettent à une personne intéressée d'acquérir une compétence numérique innovation attestée. Avec cette certification, le stagiaire se voit ouvrir les portes de petites entreprises qui ont besoin d'innover mais ne disposent ni de la maîtrise du processus d'innovation ni du capital humain nécessaire

## Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

tel qu'il est pratiqué en TPE/PME (pragmatisme, agilité)

- Demandeurs d'emploi, plutôt cadre, disposant d'une compétence avérée et pour lesquels la compétence innovation est un plus en matière d'employabilité

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

La certification permet au demandeur d'emploi un accroissement significatif de son employabilité, à partir de sa compétence primaire. Il est en capacité de proposer à son futur employeur une maîtrise du processus d'innovation qui lui donne un potentiel d'action important sur le management de l'entreprise, quand celle-ci est une TPE ou une PME.

Pour un salarié, la certification apporte crédibilité et compétences pour oser des démarches d'intrapreneuriat, pour animer, piloter ou accompagner une démarche d'innovation.

Ces deux points sont avérés par 3 ans d'expérience sur près de 100 stagiaires.

### Pour l'entité utilisatrice

Les TPE et PME sont souvent en déficit de compétences innovation. L'intégration d'un collaborateur certifié BIENOV ou la formation-action d'un salarié en place via BIENOV constitue à la fois une opportunité de développement de produits / services innovants, ainsi qu'une garantie de maîtrise du processus innovation

## Evaluation / certification

### Pré-requis

La maîtrise des outils numériques de base, attestée par une certification B2I adulte est un pré requis.

La capacité de travail en équipe est également nécessaire, jugée par le coordonnateur du parcours ou un coach lors de l'interview individuelle préalable à l'entrée dans le parcours.

## Compétences évaluées

**Capacité d'analyse et de synthèse** : Appréhender l'innovation à l'aide d'un outil adapté aux projets de TPE / startup (lean canvas)

**Créativité, argumentation, conviction, intervention en groupe. Communication orale** : Faire émerger des idées ou des solutions nouvelles à partir d'un panel d'idées, et en choisir une répondant à un besoin solvable, selon une analyse multicritères

**Rigueur, analyse et organisation, gestion documentaire** : Analyser chaque projet)

**Veille normative à travers les outils numériques** : Réaliser une veille marché et une veille juridique (propriété intellectuelle et normes règlements

**Architecture fonctionnelle, rédaction d'un cahier des charges** : Réaliser une analyse technico-fonctionnelle du produit proposé pour en déduire le cahier des charges d'un prototype)

**Veille et connaissance de l'environnement, organisation de l'information** : Maitriser les fondamentaux des écosystèmes d'innovation)

**Conception d'ouvrages, produits ; Appréhension de machines outils équipent les Fablabs** : Concevoir et modéliser la preuve de concept, se former aux outils d'un FabLab)

**Développement de messages, d'ouvrages ; Maitrise de logiciels numériques ouverts** : Développer le plan et concevoir les outils de communication)

**Production et organisation de l'information marketing et commerciale** : Savoir établir un plan de développement d'activité et de vente)

**Gestion budgétaire, économique et financière** : Savoir identifier les coûts et revenus liés à un projet et élaborer les aspects financiers du business plan)

**Organisation, synthèse ; Gestion de projet agile** : Construire un business plan autoportant intégrant tous les résultats des ateliers précédents)

**Développement de prototypes mécatroniques selon des spécifications techniques** : Utiliser des machines numériques pour fabriquer la preuve de concept (prototype) du produit envisagé)

**Adaptabilité** : Evaluer l'acquisition de compétences, l'aptitude au travail en équipe, l'adéquation du parcours aux attentes)

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

NS

## Centre(s) de passage/certification

- L'Arche Aux Innovateurs  
<https://www.arche-aux-innovateurs.fr/>

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétence BIENOV signé du Président du jury

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Le nombre de certifiés annuellement est de 15 à 30 par site, soit en 2016 50 pour les 2 sites en activité. Un déploiement de 2 nouveaux sites est prévu d'ici 2020.

En bilan, les 70 stagiaires de l'Arche ayant réalisé un parcours entre avril 2014 et septembre 2016 sont soit des juniors < 35 ans (22%), soit des seniors de plus de 50 ans (40%). Parmi les 70 bénéficiaires, 40% sont des femmes. En grande majorité, ils sont diplômés (BAC+5) ; 45% sont en recherche depuis plus de 12 mois, en majorité (56%) de plus de 50 ans. Les compétences et l'expérience sont à parité technique (mécanique, électronique, informatique) et non techniques (les autres métiers de l'entreprise).

La satisfaction la plus importante des bénéficiaires a trait au développement du réseau, à la reprise de confiance, à l'envie donnée d'entreprendre ; maîtrise du numérique et du processus d'innovation sont remarqués. L'apport est faible en piste d'emplois salariés dans le domaine d'origine.

**Sur 70 bénéficiaires, 31 ont retrouvé un emploi salarié, 23 développent une nouvelle activité, 10 sont encore en recherche, surtout ceux qui sont sortis récemment du parcours, les autres étant soit en formation, soit retraite, soit n'ayant pas répondu à l'enquête.**

**75% des stagiaires ont donc retrouvé une activité, seul 10 n'ont pas quitté le statut de demandeur d'emploi depuis la fin de parcours.**

### *Autres sources d'information*

Information pour les candidats : <https://www.arche-aux-innovateurs.fr/nos-parcours-d-innovation/le-parcours-initiation/>

Statistiques sur les résultats <https://www.arche-aux-innovateurs.fr/2017/02/28/des-statistiques-tr%C3%A8s-encourageantes/>